

Lutter contre le réchauffement planétaire : la réponse de l'Université d'Ottawa

Rapport du Comité des finances et de trésorerie au Bureau des gouverneurs de l'Université d'Ottawa

Avril 2016

Introduction

En juin 2015, le Bureau des gouverneurs (« le Bureau ») de l'Université d'Ottawa (« l'Université ») a demandé à son Comité des finances et de trésorerie (CFT) d'examiner la question du désinvestissement possible des intérêts de l'Université dans les entreprises de combustibles fossiles. Le CFT a donc entrepris un examen méthodique de cette question. Pour ce faire, il a :

- Entendu la perspective des défenseurs du mouvement de désinvestissement;
- Commandé des rapports d'experts;
- Examiné les politiques actuelles et proposées de l'Université en matière d'investissement;
- Examiné les meilleures pratiques mises en œuvre ailleurs;
- Organisé des tables rondes sur le campus et invité tous les points de vue à se faire entendre.

Le CFT a décidé que pour aider le Bureau, il valait mieux élargir le champ d'examen au-delà du désinvestissement et se pencher sur les façons dont l'Université d'Ottawa peut contribuer à l'effort du Canada pour contrer la menace que présentent les changements climatiques et le réchauffement planétaire. Le CFT estime que l'examen de cet enjeu plus vaste permettra de répondre de manière plus satisfaisante au dossier du désinvestissement.

Relever le défi

Lutter contre le réchauffement planétaire et les changements climatiques tout en développant une économie à faibles émissions de carbone constitue probablement le principal défi de notre temps pour le Canada et le monde entier. La Conférence de Paris sur le climat, qui a eu lieu récemment, a mené à un engagement mondial sans précédent à agir. L'Université constate que cet engagement est pris en compte au Canada, où le changement climatique est devenu une priorité clé du gouvernement fédéral et des grandes provinces, comme le montrent la récente déclaration des premiers ministres, le budget fédéral et le nouveau système de quotas et d'échange de l'Ontario, qui se joint au Québec dans ce dossier.

Cette lutte constitue également une priorité économique de plus en plus importante. Les gouvernements, les investisseurs et les consommateurs exercent de plus en plus de pression pour réduire les gaz à effet de serre; par ailleurs, le domaine des technologies propres ne cesse d'innover, de telle sorte que la création de produits, de processus et de services à faibles émissions de carbone devient un domaine de croissance majeur pour les entreprises et les emplois au Canada et dans le monde. Tout indique que cette question restera une priorité politique et économique importante au cours des années à venir, en raison des pressions mondiales, de l'évolution des technologies et des réalités climatiques.

L'Université d'Ottawa est devenue un chef de file parmi les grandes universités du Canada et du monde grâce aux mesures concrètes et aux engagements qu'elle a pris au fil des ans pour répondre aux risques liés aux changements climatiques. Comme le prévoit son plan stratégique, Destination 2020, l'Université d'Ottawa joue un rôle de premier plan dans l'élaboration et la mise en œuvre de solutions novatrices aux problèmes environnementaux et la formation des leaders écoresponsables de demain. Notre approche est complète et multidimensionnelle et elle comprend des initiatives universitaires et de recherche ainsi que des pratiques opérationnelles et d'investissement.

La campagne de désinvestissement des intérêts dans les combustibles fossiles de l'Université d'Ottawa s'est d'abord manifestée il y a plus d'un an; elle a généré un débat stimulant sur le rôle que devrait jouer l'Université dans la lutte contre le réchauffement climatique. Nous sommes reconnaissants aux défenseurs de cette cause, de même qu'à nos étudiants et membres du corps professoral, d'avoir soulevé ces enjeux et d'avoir participé de façon extrêmement constructive au débat qui a eu lieu par la suite.

Cette campagne a poussé l'Université à examiner de plus près ce qu'elle fait déjà comme établissement, et de quelle façon elle peut contribuer encore plus à l'effort collectif de lutte contre les changements climatiques. Notre communauté toute entière a été mobilisée et invitée, dans un processus ouvert, à trouver des façons de repenser nos efforts actuels et de nous imposer comme chef de file, tant à titre d'investisseur qu'à titre d'organisme citoyen et d'éducation. En d'autres termes, cette campagne nous a amenés à examiner comment l'Université peut optimiser toutes ses ressources pour aider notre société à passer à une économie à faibles émissions de carbone.

L'Université d'Ottawa est fière de ce qui a été accompli à ce jour. Nous sommes d'accord avec le fait que, dans la lutte aux changements climatiques, des changements systémiques sont nécessaires dans le monde entier et que seule une réelle transformation du système économique mondial peut engendrer le changement déterminant nécessaire pour limiter le réchauffement planétaire et empêcher les changements climatiques qui pourraient être catastrophiques pour l'environnement et le monde. L'Université s'est engagée à contribuer en adoptant une approche audacieuse dans chaque volet de ses efforts de lutte contre les changements climatiques : dans ses investissements, dans ses méthodes d'enseignement pour former la prochaine génération de leaders et dans la gestion responsable de ses installations, qui représentent plusieurs millions de pieds carrés où évoluent près de 50 000 étudiants, professeurs et membres du personnel.

Nos réalisations

Le CFT a passé en revue des documents qui montrent que l'Université d'Ottawa est un chef de file du milieu universitaire à l'échelle mondiale, à la fois pour ses pratiques de durabilité et pour sa politique d'investissement responsable.

(i) Gestion de notre infrastructure sur le campus

L'Université d'Ottawa dispose d'une norme d'excellence bien établie en matière de gestion et de réduction de sa propre empreinte écologique :

- Les initiatives en matière de durabilité sur le campus remontent à 1974, date à laquelle l'Université a embauché son premier ingénieur responsable de gérer la consommation d'énergie du campus.
- Depuis 2006, le Bureau du développement durable coordonne tous les projets de durabilité sur le campus de concert avec d'autres unités administratives.
- Par l'entremise de nombreux programmes, l'Université contribue concrètement à un meilleur environnement, notamment en réduisant sa consommation d'eau et d'énergie provenant de combustibles fossiles et ses émissions de gaz à effets de serre, malgré la croissance continue du campus, tant sur le plan de la population que des bâtiments.
- Mentionnons notamment que l'Université d'Ottawa a été l'une des premières universités au Canada à interdire la vente d'eau embouteillée sur son campus.

La réussite de cette approche est illustrée par l'adhésion à nos programmes de recyclage intensif, par les mesures d'adaptation prises pour les piétons et les cyclistes, et par des projets importants tels que les installations écoénergétiques. Toutes ces actions contribuent à faire de l'Université d'Ottawa une organisation écoresponsable et à réduire son empreinte écologique. Nous sommes en bonne voie de réduire nos propres émissions de gaz à effet de serre de 34 % entre 2005 et

2020 (deux fois plus que l'objectif national du Canada).¹

Une autre preuve des progrès accomplis est l'amélioration du rendement de l'Université d'Ottawa en vertu du Système de suivi et de notation de la durabilité (SSND), qui a donné la cote « Argent » lors de la dernière participation de l'Université, en 2013. Le Bureau du développement durable, en collaboration avec le personnel responsable des investissements, a établi des objectifs ambitieux en vue d'atteindre la cote « Or » (note la plus élevée) du SSND en 2016, grâce aux améliorations continues obtenues au cours des dernières années.

Sur le plan de la surveillance, l'Université d'Ottawa a mis sur pied le Comité du développement durable en 2007, dont le mandat consiste à fournir des conseils et à proposer des idées de pratiques exemplaires de développement durable sur le campus. Le comité se compose de représentants du personnel, du corps professoral, de la population étudiante et de la communauté. Un processus a été lancé pour actualiser le mandat du comité.

(ii) Nos investissements

Depuis 2009, l'Université d'Ottawa a aligné son approche de l'investissement responsable avec les Principes pour l'investissement responsable (PIR) des Nations Unies. En mars 2013, l'Université a signé les PIR, qui sont reconnus mondialement comme la norme la plus élevée de l'industrie de l'investissement. Ils offrent un cadre de pratiques exemplaires grâce à leur approche fondée sur des principes. L'investissement responsable intègre les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au processus décisionnel de l'investissement, ainsi que les facteurs économiques.

¹ Les chiffres définitifs relatifs aux émissions de 2015-2016 ne sont pas encore disponibles. Toutefois, d'après les chiffres préliminaires, nos émissions de GES seront probablement inférieures à 15 000 tonnes, ce qui est le meilleur résultat jamais obtenu et constitue une réduction de 32 % par rapport à notre niveau de référence de 22 109 tonnes, obtenu en 2004-2005.

En signant les PIR, l'Université s'est engagée publiquement à prendre des décisions en matière de placements qui prennent en considération les questions ESG de manière à s'acquitter de ses responsabilités fiduciaires, qui sont d'optimiser le rendement des placements. Le questionnaire annuel sur la production de rapports sur les PIR fournit un point de référence qui nous a permis de cerner les éléments particuliers à explorer par rapport aux initiatives d'investissement établies par le passé.

En novembre 2015, l'Université d'Ottawa est devenue la première université canadienne à signer l'Engagement de Montréal sur le carbone, et s'est ainsi jointe, avant la Conférence de Paris sur le climat, à un groupe mondial d'investisseurs dont les placements totalisent huit milliards de dollars. Dans le cadre de cet engagement historique, nous nous sommes engagés à mesurer et à dévoiler publiquement l'empreinte carbone de notre portefeuille chaque année. Cette mesure offre davantage de transparence parce qu'elle mesure et divulgue l'empreinte carbone des portefeuilles d'investissement et qu'elle fournit une référence pour fixer les objectifs de réduction.

(iii) Gestion de la consultation par le CFT

En février 2015, une séance d'information conjointe a été convoquée par le Comité de placement de la caisse de retraite (CPCR) et le Comité des finances et de trésorerie (CFT), pendant laquelle des représentants étudiants de la campagne uOttawa Sans Fossile ont présenté un exposé dans lequel ils insistaient sur le désinvestissement des intérêts dans les combustibles fossiles comme moyen de réagir aux changements climatiques.

En avril 2015, l'Université d'Ottawa a commandé un rapport sur les enjeux soulevés par la campagne de désinvestissement uOttawa Sans Fossile à l'experte renommée, Tessa Hebb. Son rapport et ses recommandations détaillées ont été présentés au CFT, puis au Bureau des gouverneurs en juin 2015.

Parallèlement aux travaux réalisés par Mme Hebb, l'administration a produit son rapport interne sur le développement durable au printemps 2015, qui traitait des nombreuses initiatives opérationnelles et d'investissement réalisées au fil des ans. Ce rapport a également été reçu par le CFT, présenté au Bureau des gouverneurs en juin 2015, et ensuite publié sur le site Web de l'Université d'Ottawa.

En juin 2015, le CFT a recommandé la mise à jour des lignes directrices sur l'investissement responsable; elles ont ensuite été approuvées par le Bureau et publiées sur le site Web de l'Université d'Ottawa. Les nouvelles lignes directrices cernent les objectifs et soulignent des mesures particulières prises à l'égard de chacun des six principes de l'investissement responsable (PIR).

Parallèlement à l'examen des recommandations de la professeure Hebb mené par le personnel responsable des investissements, l'administration a recueilli les conseils d'un de ses propres experts, Stewart Elgie, professeur de la Faculté de droit (Section de common law) et directeur de l'Institut de l'environnement. Le professeur Elgie a préparé une réponse qui soutenait les recommandations du rapport de Mme Hebb et il a présenté des mesures précises que l'Université d'Ottawa pourrait mettre en œuvre.

En mars 2016, le CFT a fait tenir une journée de tables rondes sur le campus pour donner une tribune où ont pu s'exprimer un vaste éventail d'opinions sur les changements climatiques et le désinvestissement. Trois groupes distincts ont participé à cet événement :

- Le premier groupe a réuni une variété de points de vue sur ces questions tout en soulignant les investissements et les initiatives opérationnelles actuels de l'Université d'Ottawa;
- Le deuxième groupe était composé de spécialistes du milieu universitaire qui ont fait part de recherches qui pourraient mener à des percées importantes

dans le développement des technologies propres, et des politiques nécessaires pour passer à une économie à faibles émissions de carbone;

- Le troisième groupe, organisé par des étudiants, faisait valoir l'impératif moral qui sous-tend la campagne de désinvestissement des intérêts dans les entreprises de combustibles fossiles pour réagir aux risques posés par les changements climatiques.

Vous pouvez consulter le compte rendu des tables rondes sur notre site Web. Cliquez sur cet hyperlien pour [visionner l'enregistrement de ces discussions](#).

Les tables rondes ont été l'étape finale des efforts de rayonnement du CFT et de son évaluation approfondie de la meilleure approche à adopter pour répondre aux risques posés par les changements climatiques et, partant, pour réagir au mouvement du désinvestissement.

La voie à suivre

Trouver des solutions aux changements climatiques

Le CFT a examiné attentivement toute l'information produite ainsi que les points de vue exprimés au cours du processus consultatif qu'il a géré au cours des derniers mois.

À notre avis, l'Université peut avoir le plus d'influence sur la progression des solutions climatiques en maintenant sa démarche holistique. Cela signifie non seulement de gérer nos activités et nos installations de manière exemplaire, mais aussi de prendre les devants dans les recherches portant sur les enjeux climatiques et environnementaux et dans la formation des leaders écoresponsables de demain. Les universités sont particulièrement bien placées pour faire une contribution de cet ordre; la lutte aux changements climatiques suppose qu'il faudra innover en sciences, en génie, en économie, en politique et dans d'autres domaines.

L'Université d'Ottawa possède des connaissances approfondies et des forces dans ces domaines.

De nombreux programmes, projets de recherche et autres activités contribuent à l'avancement des connaissances et de la science en matière de développement durable.

- L'Institut de l'environnement offre un programme pluridisciplinaire de maîtrise en durabilité de l'environnement et une maîtrise ès sciences interdisciplinaire en durabilité de l'environnement.
- La maîtrise ès sciences donne à nos diplômés les capacités et les compétences nécessaires pour trouver des solutions réglementaires et politiques efficaces aux défis complexes et multidimensionnels qui menacent l'environnement.
- La Faculté de droit offre un des plus larges éventails de cours en droit environnemental au pays.
- Au total, plus de 130 cours axés sur le développement durable sont offerts au premier cycle et une trentaine de cours le sont aux cycles supérieurs.

Les chercheurs de l'Université effectuent depuis longtemps des projets de recherche sur une très grande variété de sujets qui touchent de près ou de loin l'environnement et le développement durable. Ces recherches englobent de nombreux domaines, y compris l'agriculture, la biodiversité, la conservation, les changements climatiques, les écosystèmes, l'écotourisme, les espèces menacées, le droit environnemental et différents aspects du génie. Citons par exemple les recherches pionnières visant à résoudre le problème de stockage des technologies des énergies vertes.

L'administration a souligné au CFT que l'Université, pour accroître sa capacité existante importante dans les domaines universitaire et de la recherche, est prête à :

1. créer un fonds de recherche en innovation propre, relevant de la vice-rectrice à la recherche, qui affectera des fonds utilisables d'une valeur pouvant aller jusqu'à trois millions de dollars d'ici 2020 à l'appui de la recherche, de l'enseignement et des bourses d'études supérieures. La moitié des fonds proviendra de l'Université et l'autre moitié de dons de contrepartie;
2. établir un forum visant à animer la discussion et le débat sur le campus sur la façon dont l'Université peut rehausser son incidence sur l'enseignement, la recherche et la mobilisation du public pour lutter contre les risques associés aux changements climatiques.

Le CFT accueille ces mesures comme des façons efficaces d'approfondir et d'élargir les activités d'enseignement et de recherche de l'Université dans le domaine environnemental.

Être un chef de file de la durabilité : gérer nos activités et nos installations de façon exemplaire

L'Université d'Ottawa adhère à la définition du développement durable énoncée en 1997 par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement selon laquelle « le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ».

Comme le décrit son plan stratégique Destination 2020, l'Université joue un rôle de premier plan dans l'élaboration et la mise en œuvre de solutions novatrices aux problèmes environnementaux et la formation des leaders écoresponsables de

demain. Elle contribue activement à bâtir une société durable en donnant l'exemple en matière de gestion durable de ses activités et de ses installations.

À cet égard, nous sommes le campus le plus actif au pays, grâce aux programmes intensifs de recyclage, à la place que nous faisons aux piétons et aux cyclistes ainsi qu'à la façon dont nous gérons les espaces verts. Tout cela contribue à deux grands objectifs : faire de l'Université d'Ottawa une organisation écoresponsable et réduire son empreinte écologique.

De plus, par l'entremise de nombreux programmes, l'Université réduit sa consommation d'eau et d'énergie provenant de combustibles fossiles, et ses émissions de gaz à effets de serre, et ce, malgré une croissance continue du campus, tant sur le plan de la population que des bâtiments.

Conformément à l'approche holistique de la lutte contre les risques liés aux changements climatiques, l'Université d'Ottawa s'engage à réaliser ce qui suit :

1. Répondre à ses objectifs mesurables en vue de réduire l'empreinte écologique des activités qui dépassent les objectifs établis dans l'engagement en matière de changements climatiques du Canada, soit de :
 - Réduire sa consommation d'énergie de 2 % par année en dépit de la croissance du campus.
 - Réduire d'ici 2020 les émissions directes de gaz à effet de serre (émissions de type 1) de 34 % par rapport aux niveaux de 2005, ce qui signifie que les émissions seront égales ou inférieures à 13 000 tonnes.
 - Accroître l'efficacité des activités de l'Université d'Ottawa en investissant six millions de dollars dans des projets énergétiques importants dans le cadre de son programme d'écoprosperité.

2. Poursuivre les efforts pour réduire les effets du campus sur l'environnement :

- Mettre en place les mesures nécessaires pour atteindre l'objectif de campus « zéro déchet ».
- Utiliser l'eau efficacement et n'employer qu'un volume d'eau potable équivalent à celui qui tombe en précipitations sur le campus – réduire de 2 % par année le volume d'eau utilisée.
- Accroître la quantité d'espaces verts intérieurs et extérieurs fonctionnels et appliquer les critères de certification argent de la norme LEED pour les projets de construction d'envergure (dont la superficie est supérieure à 10 000 m²);
- Accroître l'accès à des aliments locaux et biologiques, à des produits du commerce équitable ainsi qu'à des mets végétariens et végétaliens sur le campus.

3. Renforcer le mandat du Comité du développement durable et la politique sur la durabilité de l'environnement, afin de soutenir les initiatives de réduction des émissions de GES :

- Augmenter la promotion du passage nécessaire à une économie à faibles émissions de carbone;
- Évaluer les questions liées à la durabilité et formuler des recommandations;
- Proposer des politiques visant à améliorer le rendement de l'Université d'Ottawa aux termes du Système de suivi et de notation de la durabilité (SSND);
- Créer et gérer des projets ayant pour but d'améliorer le développement durable sur le campus;
- Créer et gérer des sous-comités formés de bénévoles dont les activités sont axées principalement sur les questions de développement durable.

Être un investisseur responsable

Parmi les nombreuses mesures que prend l'Université d'Ottawa pour lutter contre le réchauffement planétaire, celles visant nos investissements sont celles qui auront le moins d'impact dans la réduction des GES. Les plus percutantes viendront du leadership dont nous faisons preuve en enseignement et en recherche, et de la gestion visionnaire de notre empreinte écologique.

Ces dernières années, le mouvement favorisant *l'investissement responsable* a pris de l'ampleur à l'Université. Bien que les défenseurs du désinvestissement soient au centre de nombreuses campagnes médiatisées dans le monde entier, un consensus s'est établi en faveur d'une approche plus complète fondée sur les questions ESG, parce que l'on constate que le désinvestissement des intérêts dans les combustibles fossiles a une incidence limitée.

Après avoir réalisé une évaluation approfondie, le Comité des finances et de trésorerie de l'Université d'Ottawa a conclu que l'Université devrait maintenir son approche actuelle d'investissement responsable. La prise en compte de tous les facteurs ESG dans tous les secteurs de l'économie offre les meilleures probabilités de réussite dans le cadre de nos efforts pour lutter contre les changements climatiques, tout en nous acquittant de nos devoirs fiduciaires.

Comme le souligne le rapport de la professeure Hebb, de nombreux établissements d'enseignement supérieur ont choisi de ne pas désinvestir, principalement parce que le désinvestissement des intérêts dans l'industrie des combustibles fossiles est une mesure insuffisante pour contrer la menace des changements climatiques.

Un certain nombre d'universités canadiennes ont suivi l'exemple de l'Université d'Ottawa en matière d'investissement responsable. Elles ont recueilli les conseils tirés de notre expérience et se sont référées à nos rapports et documents pour répondre à ces questions.

Nous nous engageons à continuer d’assumer ce rôle de leader.

Des éléments indiquent que ce que nous faisons fonctionne : p. ex. les émissions de GES produits par des actions cotées en bourse de notre portefeuille sont inférieures au niveau de référence de l’industrie : 31,8 % de moins pour le portefeuille du régime de pension (2 milliards de dollars) de l’Université d’Ottawa et 7,3 % de moins pour le portefeuille d’investissements à long terme (0,7 milliard de dollars), qui se compose de fonds dotés et d’autres actifs².

Les lignes directrices sur l’investissement responsable appliquent les éléments soulignés dans le rapport de la professeure Hebb sur de nombreux sujets, et tiennent compte des problèmes de mise en œuvre. Notre approche correspond également à diverses annonces récentes dans le secteur universitaire (voir l’annexe 1, page 19).

Mesures additionnelles pour l’investissement responsable

L’administration de l’Université a communiqué au CFT que, pour consolider et rehausser sa position de chef de file en matière d’investissement responsable, l’Université doit s’engager à prendre d’autres mesures qui produiront des résultats mesurables dans le portefeuille d’investissements à long terme.

1. L’Université restera un leader de l’intégration des facteurs ESG à la prise de décision relative aux investissements. Plus particulièrement, nous allons :
 - Appliquer les politiques existantes à tous les biens gérés et intégrer les facteurs ESG et les facteurs économiques, c.-à-d. la sélection positive, en vue d’obtenir les meilleurs portefeuilles possible;
 - Maintenir notre mobilisation des entreprises par le biais de gestionnaires des investissements externes en vue de défendre les

² Il importe également de noter que nos portefeuilles ne comptent pas d’entreprises utilisant le charbon thermique, ce qui dénote la meilleure stratégie possible.

actionnaires et d'exiger l'amélioration de la transparence et de la divulgation des risques liés aux changements climatiques.

- Exiger des gestionnaires des investissements externes qu'ils fassent rapport sur l'intégration ESG dans les décisions liées à l'investissement et sur les activités de mobilisation des actionnaires;
- Surveiller les politiques et les activités de vote par procuration par l'intermédiaire des gestionnaires des investissements externes et exiger que ces gestionnaires fassent preuve de diligence à titre d'actionnaires actifs et faire rapport à ce sujet.

2. L'Université étendra son action de façon à inclure le déplacement du portefeuille afin d'accroître les recettes tirées des technologies vertes :

- Nous créerons un fonds des « innovations propres » distinct de 10 millions de dollars aux fins d'investissement, dont le capital de départ proviendra du portefeuille d'investissements à long terme.
- Nous accroîtrons l'exposition aux énergies renouvelables (vertes) et aux autres solutions propres en augmentant les investissements dans les entreprises qui se consacrent à la création et à la vente de ces technologies.

3. L'Université participera activement au Carbon Disclosure Project, à titre de signataire de l'Engagement de Montréal sur le carbone des PIR. Nous allons :

- Mesurer et divulguer publiquement le taux d'émissions de GES des portefeuilles d'investissement et surveiller de près les risques liés aux investissements dans des entités utilisant des combustibles fossiles;
- Militer pour que les entreprises canadiennes divulguent leur empreinte carbone et indiquent de quelle façon elles entendent la réduire;
- Établir un objectif mesurable en vue de réduire en continu l'empreinte carbone du portefeuille d'investissement ou de prolonger l'objectif climatique national du Canada, qui sera établi et surveillé par le CFT.

4. L'Université produira et publiera un rapport annuel sur ses activités d'investissement responsable en vue de suivre les progrès et d'assurer la transparence pour les intervenants sur ces sujets.
 - Ce rapport nous tiendra responsables de l'atteinte de nos engagements en matière d'investissement responsable.
 - Il décrira les mesures prises par l'Université pour s'assurer que les gestionnaires de portefeuille externes appliquent les critères ESG.
 - Le rapport décrira aussi les interventions que l'Université aura faites auprès des entreprises pour les inciter à rehausser leurs normes ESG; son bilan des votes par procuration; et toute autre mesure favorisant l'investissement responsable au cours de l'année écoulée.

Qu'en est-il du désinvestissement?

Malgré toutes les mesures prises par l'Université par le passé et présentement, et ce qu'elle se propose de faire à l'avenir pour lutter contre la menace des changements climatiques et du réchauffement planétaire, on demandera sûrement encore : pourquoi ne pas faire tout ça, *mais aussi* désinvestir les intérêts dans les combustibles fossiles?

En bref, le CFT estime que le désinvestissement est une mesure insuffisante et inefficace pour lutter contre le réchauffement planétaire.

Prenons en compte les éléments suivants :

- Si le désinvestissement présente une valeur symbolique, il est sûrement plus efficace de conserver les investissements et d'utiliser les moyens à notre disposition comme investisseurs pour faire pression sur les entreprises de notre portefeuille pour qu'elles aient un comportement écoresponsable.

- Par ailleurs, le désinvestissement signifie qu'il faut décider quelles limites se fixer. Doit-on se limiter à vendre les actions dans les entreprises qui produisent des combustibles fossiles? Est-ce que cela veut aussi dire se défaire d'actions dans les compagnies qui vendent ou qui transportent des combustibles fossiles? Que fait-on avec les entreprises qui sont de grands utilisateurs de combustibles fossiles? Quel est le seuil d'utilisation des combustibles fossiles qui déclenche le désinvestissement? Ce type de dilemme sur le plan de la définition est un véritable casse-tête.
- Si le désinvestissement se limite aux producteurs, le geste a une portée inefficace. Les entreprises de combustibles fossiles représentent une part assez peu importante (environ 10 %) du portefeuille d'actions cotées de l'Université; les gaz à effet de serre sont en grande partie produits par d'autres industries. De fait, plus de 75 % des émissions de GES produites par des actions cotées dans nos investissements proviennent d'autres secteurs, si bien que la réaffectation de la composante des combustibles fossiles aurait un effet négligeable sur les émissions de GES.
- Quoi qu'il adviene, notre stratégie d'investissement a bien peu de chance d'avoir une incidence sur la production de combustibles fossiles. Les trois quarts du pétrole mondial sont produits par des entreprises détenues par des états, dans des pays comme la Russie, l'Iran, l'Arabie saoudite, la Chine et le Venezuela. Ces entités détenues par des états possèdent 90 % des réserves en combustibles fossiles. Le désinvestissement par l'Université n'aura aucun effet sur ces gros producteurs.
- Le désinvestissement ne réduira pas la demande, qui est le réel moteur de l'industrie des combustibles fossiles. Pour réduire la demande, il faut tout d'abord réduire notre consommation (ce à quoi nous nous sommes engagés), puis développer de nouvelles technologies qui remplaceront les méthodes faisant appel au carbone.

- Les parts que l'Université pourrait vendre seraient achetées par une autre partie; le changement de propriétaire n'aurait aucune incidence sur l'accès au capital pour ces entreprises, ni sur les émissions de GES.

Par conséquent, la réponse la plus efficace est une approche holistique comme celle exposée dans ce document : continuer à faire ce que l'Université d'Ottawa fait de mieux dans ses activités d'enseignement et de recherche, tout en menant le reste de ses activités de manière exemplaire et en gérant ses investissements conformément aux normes les plus élevées d'investissement responsable.

Conclusion

Pour toutes les raisons mentionnées précédemment, le CFT exhorte l'Université à poursuivre les efforts qu'elle mène sur tous les plans pour combattre le réchauffement planétaire et les changements climatiques. Nous estimons qu'en conjuguant l'excellence continue en enseignement et en recherche dans les domaines liés à l'environnement, la gestion judicieuse de nos activités et de nos installations ainsi que des investissements responsables dans notre portefeuille à long terme, l'Université s'acquittera de sa responsabilité de contribuer de façon significative à l'effort collectif pour sauver la planète.

ANNEXE I -- Mises à jour sur la campagne de désinvestissement depuis l'été 2015

Université de Toronto

Dernière mise à jour : 30 mars 2016

L'Université a rejeté la demande de désinvestissement.

- Toutefois, l'Université prendra des mesures visant à inclure les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), ce qui comprend les changements climatiques, comme éléments à considérer lorsqu'elle choisira les investissements directs et indirects.

<http://www.theglobeandmail.com/news/national/u-of-t-rejects-recommendation-to-divest-from-fossil-fuels/article29426921/>

Université McGill

Dernière mise à jour : 23 mars 2016

L'Université a rejeté la demande de désinvestissement.

- Le Bureau des gouverneurs a approuvé un plan présenté par un sous-comité pour établir un « fonds d'investissement socialement responsable » pour les donateurs qui souhaitent éviter les entreprises charbonnières, pétrolières ou gazières, et a demandé à ses gestionnaires de fonds de rechercher plus activement des possibilités d'investissement dans les énergies renouvelables et les entreprises utilisant des technologies propres.

<http://www.theglobeandmail.com/report-on-business/industry-news/energy-and-resources/mcgill-university-board-rejects-fossil-fuel-divestment-initiative/article29370273/>

Université Simon-Fraser

Dernière mise à jour : 30 mars 2016

A rejeté la demande de désinvestissement

- S'est engagée à adopter des objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) pour l'ensemble de ses fonds dotés.

- A attribué 20 millions de dollars de ses fonds dotés à un fonds d'investissement socialement responsable

<http://www.theglobeandmail.com/news/national/u-of-t-rejects-recommendation-to-divest-from-fossil-fuels/article29426921/>

<http://www.sfu.ca/bog/summaries/2015/november.html>

Université Dalhousie

Dernière mise à jour : 16 mars 2016

Le Bureau des gouverneurs a rejeté le désinvestissement en 2014.

Un nouveau rapport du sénat de l'Université Dalhousie (qui n'a pas de pouvoir de décision sur les questions financières) recommande à l'école de créer une politique officielle sur les investissements éthiques pour lutter contre les changements climatiques. Cela comprend :

- La création de lignes directrices sur l'investissement, notamment pour soutenir les entreprises qui s'efforcent de réduire leur utilisation de combustibles fossiles, qui ont reconnu les pratiques environnementales exemplaires et qui publient des rapports publics.
- Le comité suggère également d'éviter les entreprises qui nient les changements climatiques et s'opposent à la coopération mondiale en vue d'atténuer les changements climatiques.
- D'après Brian Leadbetter, directeur des communications de l'Université Dalhousie, les recommandations du comité du sénat seront examinées par le Bureau des gouverneurs.

<http://www.cbc.ca/news/canada/nova-scotia/dalhousie-university-senate-fossil-fuels-divestment-1.3491872>

Université de la Colombie-Britannique

Dernière mise à jour : 15 février 2016

A rejeté la proposition de désinvestissement.

- Le Bureau des gouverneurs a voté l'affectation de 10 millions de dollars à un nouveau fonds d'investissement dans les entreprises à faibles émissions de

carbone, qui sera établi en plus de la somme de 1,4 milliard de dollars dont l'école dispose actuellement dans ses fonds dotés.

<http://www.theglobeandmail.com/news/british-columbia/ubc-board-of-governors-votes-against-divestment-from-fossil-fuel-industry/article28760064/>

Université Queen's

Dernière mise à jour : 6 novembre 2015

- Le conseil de fiducie rejette le désinvestissement. Aucune autre mesure n'est annoncée dans leur déclaration.

<http://www.queensu.ca/gazette/stories/investment-committee-makes-decision-divestment>